Nations Unies S/2003/1088



Conseil de sécurité

Distr. générale 13 novembre 2003 Français Original: anglais

Lettre datée du 10 novembre 2003, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 3 novembre 2003 (S/2003/1087) concernant la composition du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Après avoir consulté ces derniers, je souscris à votre intention de nommer Kevin Horace Parker juge permanent au Tribunal.

Le Président du Conseil de sécurité (Signé) Ismael Abraão Gaspar Martins